



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Présents
19	19	13
Date de convocation		
25 février 2026		

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars
à 20 heures

Le Conseil Municipal de la commune de LOMBEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à
la Mairie, sous la présidence de
M. COT Jean-Pierre, Maire

Présents : MM. Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Roger HAENER, Chantal VEGA, Cédric PIMOUNET, Marie-Thérèse CAILLE, Pierre GUICHERD, Eric DAUBRIAC, Corinne GOMEZ, Jo ALAUX, Isabelle PATRIARCA, Stéphane BOUCHARD, Jean-Pierre DESPAX.

Absents ayant donné une procuration : Joël PELLIS à Christine BEYRIA, Bernard ANÉ à Stéphane BOUCHARD, Corinne SURAN à Jean-Pierre DESPAX.

Absente : Martine RUIZ TAUSTE, Vanessa BUSQUET, Michaël BOUTINES.

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse CAILLE.

Délibération n°2026-16_b

Objet : 2026-16_b Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire et après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité,

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du résultat		
Excédent de fonctionnement 2025		451 643,81
Excédent reporté		498 090,57
Excédent global		949 734,38
Solde d'exécution de la section d'investissement		
(solde reporté 2024)-659 209,14	(solde 2025)1 229 952,57	570 743,43
Reste à réaliser en investissement		
Dépenses		-1 710 928,73
Recettes		863 022,30
Solde		-847 906,43
AFFECTATION du RESULTAT		949 734,38
Besoin de financement (solde Invnt + R à R)		-277 163,00
Affectation		277 163,00
Report en fonctionnement au BP 2026		672 571,38€

Le Maire, Jean-Pierre COT

